

LES
MOLEX
DES
GENS
DEBOUT

UN DOCUMENTAIRE DE JOSÉ ALCALA

Vendredi 28 janvier 2011 à 23.00 dans «Grand format»

Dossier spécial sur arte.tv





LES MOLEX DES GENS DEBOUT

RÉALISATION : JOSÉ ALCALA

Coproduction : ADR Productions, TLT, avec la participation d'ARTE France, de la Région Midi-Pyrénées et du CNC
(2010 / 90mn)

Le 23 octobre 2008, alors que l'usine de connectique automobile Molex, située à Villemur-sur-Tarn, affiche 1,2 millions d'€ de bénéfices, la direction informe le Comité d'Entreprise de la fermeture du site. Le 6 novembre 2008, plus de 4000 personnes manifestent silencieusement dans les rues de Villemur-sur-Tarn pour protester contre un plan social aux mesures drastiques. Soutenus par la municipalité et les habitants des communes environnantes, les 283 employés de l'usine alertent les médias par tous les moyens possibles, provoquant très vite une mobilisation aux résonances nationales. La disparition annoncée de Molex n'est que le début d'une longue liste de fermeture de sites industriels jusqu'alors considérés comme performants en France et dans le monde. Dans les journaux, à la radio, à la télévision, on relate les aventures de ces ouvriers qui refusent de regarder partir leur outil de travail sans broncher. Car c'est la principale particularité de la lutte des Molex : ils refusent d'entendre parler de prime de licenciement ou de reconversion, ils ne souhaitent pas d'argent. Ils désirent seulement travailler. Ils vivent la fermeture de l'usine comme une spoliation. Les Molex décident de se battre. Désormais, pour se défendre, ils vont se servir de la justice, de leurs droits fondamentaux de travailleurs.

Le 31 décembre 2008, armé d'une caméra, le réalisateur José Alcala prend la route de Villemur-sur-Tarn. À l'orée de cette nouvelle année, il lui semble brutalement inconcevable de ne pas se rendre auprès de ces ouvriers en résistance.

FICHE TECHNIQUE

Réalisation José Alcala - Montage Pascale Chavance - Image et son José Alcala - Montage son et mixage Nathalie Vidal - Etalonnage Raphaël Thibault

Coproduction : ADR Productions Producteur / Pascal Verroust - TLT - Toulouse Télévision Directeur Général / Franck Demay - Responsable Programmation Antenne / Eric Debève

Avec la participation de ARTE France - Unité de Programme Découverte et Connaissance : Hélène Coldefy - Chargée de programmes : Christine Reisen

Avec le soutien de La Région Midi-Pyrénées et du Centre National de la Cinématographie



POURQUOI CE FILM ?

Le projet est né à l'été 2008 dans un contexte économique où, quotidiennement, les médias évoquaient la crise économique, la refondation du capitalisme, l'effondrement du système financier et alors que les « Conti », les « New Fabris », les « Caterpillar »... commençaient à se faire bruyamment entendre. Notre idée n'était pas de filmer un conflit, mais plutôt d'apporter un regard sur la mutation à laquelle on assistait : le retour du politique dans l'économie. ...Au-delà de ces mots, il y avait une réalité à filmer.

Ce qui nous a touchés chez Molex, ce sont ces salariés qui n'étaient pas en grève mais postés jours et nuits devant l'usine pour protéger leur outils de travail. Nous avons tous en mémoire le visage, aujourd'hui disparu, de l'ouvrier des années 70, avec ses revendications fortes. Devant nos yeux à Villemur-sur-Tarn, aux pieds des grilles de l'usine, un nouveau visage est apparu. Nous avons découvert des salariés devenus de véritables experts de la situation économique et financière, tenant un discours parfaitement construit sur l'état du monde. L'emprise de la bourse, les fonds de pension, les actionnaires à renflouer, la circulation mondiale de l'argent... Ils ont tout à fait saisi les raisons purement spéculatives pour lesquelles on fait fermer leur usine alors qu'elle affiche de beaux bénéfices. Dans les années 70, la classe ouvrière voulait renverser le système. Celle d'aujourd'hui cherche à saisir le système. « On ne comprend pas », disent les Molex, eux qui avaient l'impression d'avoir mené un parcours modèle, en quête de sens.

« Notre intention était de proposer un film engagé, surtout pas militant. De montrer l'absurdité de la réalité libérale. » ... « Qu'importe cette classe ouvrière qui a parfaitement compris l'état du monde, c'est le camp adverse irrespectueux et auteur de chantage qui l'emporte. » Pascal Verroust

Ils ont également à souffrir d'un Etat, partie prenante, qui accompagne le désastre, d'une justice bafouée dans laquelle ils n'ont jamais cessé de croire, d'un droit social conspué, de la schizophrénie entre ce que dit l'Etat et la réalité sur le terrain...

Entend-on encore la parole aujourd'hui ? De nos jours on n'écoute plus le discours porté dans un cadre syndical, ce n'est juste qu'un syndicaliste qui parle. En revanche, s'il y a une revendication posée violemment, comme dans le cas des « Conti », les pouvoirs répondent. Non pas pour accéder aux demandes, mais pour faire cesser les images de violence. Les Molex, eux, ne voulaient pas s'armer de brutalité pour justement faire entendre leur seule parole.

**José Alcalá, réalisateur
Pascal Verroust, producteur**



« Les Molex, des gens debout c'est une épopée. Une épopée ouvrière dont les protagonistes, comme Guy Pavan et Denis Parise, tiennent des positions pleines de sens que l'on attend des héros de cinéma. Mais ce sont des personnages de chair et de sang qui nous racontent une histoire vraie. » José Alcalá

LES DATES CLÉS

2004

AVRIL

Molex achète Sinch au groupe SNECMA dont l'état français est le principal actionnaire.

2008

JUILLET

Molex félicite les ouvriers de l'usine de Villemur sur Tarn et leur décerne un Award d'honneur. Le site affiche un bénéfice de 1,2 millions d'euros.

23 OCTOBRE

La direction informe le comité d'entreprise de la fermeture du site de Villemur.

24 NOVEMBRE

Le Maire de Villemur et le Président du Conseil Général assigne Molex devant le tribunal de commerce.

20 MARS

Les Molex découvrent que les moules des connectiques mis au point par le bureau d'étude ont été copiés et envoyés aux Etats-Unis. Les Molex arrêtent le travail et retiennent Marcus Kerriou et Coline Colboc, deux dirigeants.

21 MARS

Denis Parise, élu CGT, secrétaire du CE de Molex, est assigné devant le tribunal de Grande instance de Toulouse pour obtenir la levée de la séquestration. Celle-ci prend fin à 19h30. Denis Parise risque 5 ans de prison ferme.

2009

FIN MAI

Le cabinet d'expertise comptable Syndex assure la viabilité du site de Villemur et le maintien de 260 emplois avec un chiffre d'affaires de 32 millions d'euros. En 2008 le chiffre d'affaires était de 42 millions d'euros.

6 JUILLET

Les Molex votent la grève illimitée et demandent à l'Etat d'intervenir après du PSA pour faire pression sur Molex.

6 AOÛT

Les Molex votent la reprise du travail mais l'accès de l'usine leur est interdit par des vigiles.

14 SEPTEMBRE

Molex accepte un nouveau repreneur. Christian Estrosi annonce la reprise du site pour « HIG » et l'emploi de 15 salariés.

1^{ER} OCTOBRE

Les 283 employés de Molex reçoivent une lettre de licenciement pour raison économique.

2010

6 AVRIL

William Brosnan et Philippe Fort deux dirigeants de l'usine sont condamnés à 6 ans de prison avec sursis et 10 000 € d'amende chacun pour délit d'entrave.

27 SEPTEMBRE

Le groupe Molex suspend le paiement du Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

MÉPRISÉS

283 salariés (tous licenciés)

188 anciens salariés contestent leur licenciement au prud'hommes

45 anciens salariés ont été recrutés par Villemur-Industrie, la société qui a repris le site

17 salariés ont retrouvé du travail ailleurs

221 chômeurs reste encore en attente, inscrits à la cellule reclassement.

Après tous les licenciements, Molex affiche **54** millions d'euros de bénéfices !

Contacts presse

Nadia Refsi / Marie-Charlotte Ferré

01 55 00 70 23 / 73 25

n-refsi@arteFrance.fr / mc-ferre@arteFrance.fr